

Limoges, le 12 septembre 2023



Les inspectrice et inspecteur d'académie  
inspectrice et inspecteur pédagogiques régionaux de  
Lettres

à mesdames et messieurs les professeures et professeurs  
de lettres de l'académie de Limoges

**Objet : lettre de rentrée de l'inspection pédagogique régionale des lettres**

*Mesdames et messieurs, chères et chers collègues,*

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux collègues qui font leur entrée dans l'académie de Limoges, ainsi qu'aux collègues stagiaires.

En ce début d'année scolaire, il nous tient à cœur de souligner votre engagement sans faille au service des diverses missions d'examen qui vous ont été confiées. Nous sommes conscients de la charge de travail des professeures et professeurs de lettres, particulièrement en fin d'année ; que vous en soyez ici chaleureusement remerciés.

Nous remercions aussi les professeures et professeurs qui ont accepté les fonctions de tutorat et nous engageons l'ensemble des équipes de lettres à accueillir au mieux leurs nouveaux collègues, en ayant à cœur de les accompagner collectivement dans la construction de leurs pratiques professionnelles.

Selon notre habitude, nous accompagnons cette lettre de rentrée d'un dossier que vous trouverez ci-dessous. Les liens hypertextes qui émaillent ce dossier de rentrée vous permettront de retrouver plus facilement la lettre des instructions officielles mais aussi d'accéder directement à certaines ressources nationales et académiques. Proposant un balayage assez exhaustif des différents domaines couverts par l'enseignement des lettres, il pourra ainsi vous servir de ressource tout au long de l'année.

Comme l'année dernière, nous pourrons compter sur l'appui de quatre professeures et professeur expérimentés qui sauront conseiller et accompagner les enseignants dont nous leur confierons la visite : Mme Aurélie BRAULT-BATISSOU, M. Olivier CLAUD, Mme Céline LELIEVRE et Mme Christine CAILLET.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, portés par ce que nous partageons : le goût pour l'écriture, la littérature et les arts et le désir de faire réussir tous les élèves.

Avec nos remerciements et nos encouragements les plus chaleureux,



Laurence CICLAIRE



Jean-François LE VAN

# DOSSIER LETTRES

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| I. CONTINUITE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DE LA 6 <sup>ÈME</sup> A LA TERMINALE .....           | 3  |
| 1 – Suivi et évaluation des compétences des élèves .....  | 3  |
| 2 – Etude de la langue .....  | 3  |
| 3 – Activités de lecture .....  | 4  |
| II. L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES AU COLLEGE .....   | 5  |
| 1 – Les programmes de français .....  | 5  |
| 2 – Les langues et cultures de l'Antiquité (LCA) .....  | 5  |
| 3 – L'histoire des arts .....   | 6  |
| 4 – L'enseignement moral et civique (EMC) / éducation aux médias et à l'information (EMI) .....   | 6  |
| 5 – Les dispositifs d'accompagnement au collège .....   | 6  |
| 5.1 – le dispositif « Devoirs faits » .....   | 6  |
| 5.2 - le dispositif de soutien et d'approfondissement en 6 <sup>ème</sup> .....                   | 7  |
| 6 – Les évaluations standardisées : classes de sixième et classes de quatrième .....              | 7  |
| III. L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES AU LYCEE .....  | 8  |
| 1 – Les nouveaux programmes de français pour le lycée .....                                       | 8  |
| 2 – La spécialité « Humanités, littérature et philosophie » .....                                 | 9  |
| 3 – Les langues et cultures de l'Antiquité au lycée .....   | 10 |
| 4 – Programme limitatif de la spécialité LLCA en terminale .....                                  | 10 |
| 5 – Epreuves anticipées de français du baccalauréat .....   | 10 |
| 6 – Les tests de positionnement de début de 2 <sup>nde</sup> .....                                | 11 |
| 7 – Enseignement et épreuves de culture générale et expression en STS (BTS toutes séries) .....   | 12 |
| III. LES DISPOSITIFS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE .....                                   | 13 |
| 1 – Place des projets artistiques et culturels dans l'enseignement des lettres .....              | 13 |
| 2 – Promotion du plaisir de lire .....  | 13 |
| 3 – Focus sur certains dispositifs qui concernent l'enseignement des lettres .....                | 14 |
| 3.1 – <i>Jouer l'archive : octobre-novembre 1940</i> .....  | 14 |
| 3.2 – <i>George Sand : une femme sujette</i> .....  | 14 |
| 3.3 – <i>A vous de jouer ! Mettre en place une troupe de théâtre en collège ou en lycée</i> ..... | 14 |

## I. Continuité de l'enseignement du français de la 6<sup>ème</sup> à la terminale

### 1 – Suivi et évaluation des compétences des élèves

Par souci de continuité pédagogique, il importe que l'évaluation des tâches confiées aux élèves soit effectuée à tout moment de leur parcours selon les mêmes principes, qu'elle ait une finalité formative (auquel cas il ne faudrait pas la prendre en compte dans les moyennes, ou alors faiblement coefficienté) ou sommative. Autrement dit, il faudrait que les principes selon lesquels les outils d'évaluation des épreuves certificatives ont été conçus (rédaction du DNB ; EAF écrites et orales ; épreuves BTS de culture générale et expression personnelle ; écrit de spécialité humanités, littérature, philosophie) soient également adoptés pour évaluer les tâches confiées aux élèves dans toute leur diversité.

Pour favoriser cette continuité dans le suivi et l'évaluation des compétences des élèves, quatre ressources nous semblent particulièrement importantes.

- ⇒ Un didacticiel consistant en une méthode illustrée par plusieurs exemples pour montrer comment construire un outil d'évaluation à partir d'un référentiel, cette méthode se prêtant aussi bien à une évaluation se traduisant par une note chiffrée qu'à une évaluation sans attribution d'une note chiffrée

Lien de téléchargement : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/pdf/08\\_construire\\_un\\_outil\\_d\\_evaluation\\_avec\\_le\\_referentiel.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/pdf/08_construire_un_outil_d_evaluation_avec_le_referentiel.pdf)

- ⇒ Les référentiels académiques Collège et Lycée construits à partir de l'architecture du socle commun et des référentiels nationaux d'aide au positionnement des fins de cycle 2, 3 et 4

Référentiel collège :

[http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/doc/referentiel\\_pour\\_les\\_lettres\\_fevrier\\_2017-3.doc](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/doc/referentiel_pour_les_lettres_fevrier_2017-3.doc)

Référentiel lycée :

[http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/pdf/ra\\_c\\_f\\_a\\_c\\_rentiel\\_lyca\\_c\\_e\\_mars2020.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/pdf/ra_c_f_a_c_rentiel_lyca_c_e_mars2020.pdf)

- ⇒ Une proposition de liste simplifiée des compétences transversales du socle commun qui concernent les professeurs de lettres, disponible à l'adresse suivante :

[http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article201&var\\_mode=calcul](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article201&var_mode=calcul)

Les hyperliens pour télécharger les référentiels nationaux d'aide au positionnement des fins de cycle 2, 3 et 4 à partir desquels les outils académiques ont été conçus sont les suivants :

- ⇒ Cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/document/17320/download>
- ⇒ Cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/document/16531/download>
- ⇒ Cycle 2 : [RAE\\_Evaluation\\_socle\\_cycle\\_2\\_643339.pdf](http://RAE_Evaluation_socle_cycle_2_643339.pdf)

### 2 – Etude de la langue

Comme nous avons déjà eu régulièrement l'occasion de le souligner, le métalangage qui doit prévaloir dans l'enseignement de la grammaire durant tout le parcours scolaire de l'élève celui qui est décrit et commenté dans l'ouvrage coécrit par Philippe Monneret, professeur de linguistique et Directeur de l'UFR de langue française (Sorbonne Université), et Fabrice Poli, inspecteur général : ***La grammaire du français. Terminologie grammaticale.***

Ce premier ouvrage n'est pas à destination directe des élèves : il a pour vocation de faire partager par l'ensemble des acteurs concernés par l'enseignement du français une même conception de la grammaire et une terminologie de référence.

Un deuxième ouvrage coécrit par Philippe Monneret et Fabrice Poli vient de paraître. A la différence du précédent, il a été pensé dans une perspective didactique et pédagogique. Il donne les définitions essentielles des notions enseignées à connaître par le professeur et indique précisément les connaissances que les élèves doivent acquérir, retenir et maîtriser en fonction du niveau de classe. Il apporte aussi des repères pour une progression permettant au professeur de structurer son enseignement, propose des démarches d'apprentissage et des critères de manipulations pour introduire les différentes notions. Enfin, une sélection de corpus et des propositions d'exercices permettent de guider l'enseignant dans la construction et la mise en œuvre de ses séances. Cet ouvrage est intitulé

**La grammaire du français du CP à la 6<sup>ème</sup>** mais gagne fortement à être connu par l'ensemble des professeurs de français

Les deux volumes, qui intègrent la collection "**Les guides fondamentaux pour enseigner**", sont désormais disponibles sur les pages Eduscol suivantes :

<https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

<https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue>

<https://eduscol.education.fr/328/francais-au-cycle-4-etude-de-la-langue>

<https://eduscol.education.fr/1853/plan-de-formation-en-francais>

<https://eduscol.education.fr/2323/lettres>

### 3 – Activités de lecture

Que ce soit au collège ou au lycée, la priorité à se donner est que les élèves rencontrent personnellement les œuvres étudiées en classe. Et si l'étude de ces dernières doit bien sûr contribuer à leur faire acquérir des éléments de connaissance d'ordres divers (grammatical, stylistique, méthodologique, culturel), elle doit avant tout contribuer à leur formation de personne et de citoyen en les nourrissant dans leur questionnement sur eux-mêmes et en permettant à leur goût et à leur sensibilité de se construire et de s'affiner. Cela a des conséquences dans la manière d'envisager les activités de lecture.

- ⇒ L'approche est avant tout anthropologique et non pas formaliste ou techniciste. Les œuvres ne doivent pas être prétextes à faire de la grammaire, de l'histoire littéraire ou de l'acquisition de notions stylistiques. Ce qui est la priorité est une rencontre personnelle de l'élève avec le texte engageant son intelligence et sa sensibilité ; et si grammaire, stylistique et histoire littéraire s'invitent de façon nécessaire lors des activités de lecture, c'est en tant que moyens et non que fins. C'est parce qu'elles permettent à la rencontre avec l'œuvre d'être plus juste, plus nourrissante et plus forte.
- ⇒ Cela a des conséquences sur la place à donner à la lecture à voix haute et sur la manière de la faire pratiquer par les élèves. Cette lecture à voix haute, si elle est confiée aux élèves en début de séance, répartie entre plusieurs lecteurs successifs et sans un retour fait aux lecteurs reposant sur des critères d'évaluation explicites, a une utilité très limitée. Elle est à intégrer dans l'enseignement comme une tâche complexe particulièrement riche qui permet à un lecteur d'incarner et de partager sa rencontre intellectuelle et sensible avec un texte.
- ⇒ Cela a des conséquences au collège sur la manière d'évaluer les activités de lecture, ces dernières ne devant pas se limiter à l'évaluation de compétences relevant de la composante 1 du domaine 1 du socle (comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral) et devant aussi contribuer à l'évaluation des domaines 2 (méthodes et outils pour apprendre), 3 (formation de la personne et du citoyen) et 5 (représentations du monde et activité humaine).
- ⇒ Cela a des conséquences sur la manière de pratiquer l'explication linéaire avec les élèves.
  - Il ne s'agit pas de former les élèves de façon à ce qu'ils soient capables, en situation d'examen, de restituer un propos érudit, approfondi et visant peu ou prou à l'exhaustivité. Il s'agit de les rendre capable de rendre compte de leur compréhension et de leur interprétation personnelle du texte grâce à une attention à son mouvement, à la manière dont il est écrit et, pour chacune de ses étapes, à l'analyse de quelques éléments grammaticaux et stylistiques jugés particulièrement significatifs par rapport au projet de lecture.
  - Il est essentiel de travailler en classe avec les élèves sur des textes délimités en fonction de ce qui fonde leur intégrité, leur unité de sens et leur intérêt. En ne procédant pas ainsi, on dessèche l'enseignement des lettres, on empêche le sens de rayonner et on ne favorise pas la rencontre authentique des élèves avec les œuvres. Il serait donc des plus regrettable, lorsque cela va contre l'intérêt et le sens, de ne travailler avec les élèves que des textes dont la longueur serait celle, indicative, d'une vingtaine de lignes de prose continue.
- ⇒ Un document de cadrage académique présente de manière détaillée et complète tout ce qui touche à l'épreuve anticipée orale de français du baccalauréat. Il est indispensable que tous les professeurs de lycée en aient une bonne connaissance. Pour des raisons de continuité évidentes, nous en recommandons fortement aussi la lecture aux professeurs de collège.  
<http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article192>

## II. L'enseignement des lettres au collège

### 1 – Les programmes de français.

Les programmes en vigueur sont ceux qui furent publiés au *Bulletin officiel* n°30 du 26-7-2018<sup>1</sup>, tels qu'ils résultent d'un ajustement de la version précédente (septembre 2015).

Pour accompagner leur mise en œuvre, nous vous renvoyons aux documents mentionnés dans la première partie du dossier ainsi qu'aux suivants :

- un outil d'aide à la construction de séquence : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/odt/constuire\\_et\\_presenter\\_une\\_séquence\\_bis.odt](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/odt/constuire_et_presenter_une_séquence_bis.odt)
- un outil d'aide à la construction d'une progression annuelle : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/odt/construire\\_une\\_progression-2.odt](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/odt/construire_une_progression-2.odt)

Des exemples de séquences sont présents à l'adresse suivante :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article168>

### 2 – Les langues et cultures de l'Antiquité (LCA).

- **Le programme en vigueur** figure en annexe de l'arrêté du 8-2-2016 (BO n°11 du 17 mars 2016<sup>2</sup>).  
À nouveau, nous souhaitons insister sur le fait que l'enseignement des LCA au collège *ne se limite pas à l'enseignement facultatif* et que le cours de français doit permettre, dès la classe de 6<sup>e</sup>, d'initier les élèves à travers le « latin du français ». Il convient de permettre aux élèves d'approfondir leur connaissance du lexique et de réfléchir au système de la langue française. Les programmes y insistent : la présence de textes en latin ou en grec au sein des corpus étudiés en français est vivement recommandée. En outre, les EPI sont tout spécialement propices à des projets impliquant les LCA. Nous recommandons les exemples de mise en œuvre que vous pourrez trouver à l'adresse suivante : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article149>
- **Odysseum.**  
Nous vous rappelons l'existence du site « Odysseum » consacré aux LCA, et plus largement aux humanités numériques : <https://eduscol.education.fr/odysseum/>
- **Le programme de l'enseignement optionnel en classe de 6<sup>ème</sup> Français Culture antique (FCA)** : les établissements concernés ou intéressés par la mise en œuvre de cet enseignement en trouveront le programme à l'adresse suivante: <https://eduscol.education.fr/1609/francais-et-culture-antique>
- **Parcours MARE NOSTRUM** : le parcours Mare Nostrum en collège et en lycée participe au déploiement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité (LCA) ainsi qu'au renouvellement de l'enseignement des langues vivantes. Il s'agit de favoriser les rapprochements entre langues anciennes et langues vivantes étrangères ou régionales enseignées dans le second degré.  
<https://eduscol.education.fr/3245/mare-nostrum-croiser-les-langues-de-l-antiquite-et-les-langues-vivantes-regionales-et-etrangeres>  
Si cela est susceptible de vous intéresser, vous pouvez adresser un courrier à [laurence.ciclaire@ac-limoges.fr](mailto:laurence.ciclaire@ac-limoges.fr)

---

1 cycle 2 : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/2/ensel169\\_annexe1\\_985622.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/2/ensel169_annexe1_985622.pdf)  
cycle 3 : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/05/0/ensel169\\_annexe2V2\\_986050.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/05/0/ensel169_annexe2V2_986050.pdf) ;  
cycle 4 : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/8/ensel169\\_annexe3\\_985628.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/8/ensel169_annexe3_985628.pdf)  
2 [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.htm](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.htm)

### 3 – L’histoire des arts.

L’enseignement de l’histoire des arts est régi par le programme d’enseignement paru au « BO spécial » n°11 du 26 novembre 2015. C’est un enseignement du plus haut intérêt, essentiel à l’acquisition progressive « d’une culture artistique diversifiée et structurée ». Par nature « transversal », il se situe à la croisée des différents enseignements. Sa progression doit être pensée sur les quatre années du collège, en fonction de huit périodes thématiques<sup>3</sup>, pour lesquelles des objets d’étude à privilégier sont suggérés. Un document est présent sur le site pour faciliter l’appropriation de ce programme : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/pdf/05\\_HdA.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/IMG/pdf/05_HdA.pdf).

Le français contribue décisivement à l’enseignement de l’histoire des arts, dans la mesure où le théâtre, la poésie, l’éloquence, la littérature, mais aussi le cinéma et la bande dessinée, fréquemment abordés en lettres, sont explicitement mentionnés comme autant de « champs d’expression artistique » à étudier en histoire des arts.

### 4 – L’enseignement moral et civique (EMC) / éducation aux médias et à l’information (EMI).

La version en vigueur du programme d’EMC est celle qui fut publiée au *Bulletin officiel* n° 30 du 26-7-2018<sup>4</sup>. C’est non seulement en s’inscrivant dans les démarches et les projets interdisciplinaires spécifiques de l’EMC mais encore à la faveur de l’ordinaire de nos classes de français que les questions morales et civiques peuvent être valablement examinées. Quant à la mise en œuvre de cet enseignement, laquelle privilégie les réalisations pratiques telles que l’organisation de « discussions réglées » et de « débats argumentés », elle offre de précieuses occasions d’entraînement efficace à la construction des compétences argumentatives, à l’écrit comme à l’oral.

La lecture littéraire étant par nature à la fois participative et distanciée, le français concourt également à la formation de l’esprit critique qui est au cœur de l’EMI. Les ajustements de programme pour le cycle 4 y insistent : « On veille à développer, avec le CDI et le professeur documentaliste, les compétences essentielles (...) au traitement de l’information, à la connaissance et à l’usage des médias<sup>5</sup> ».

### 5 – Les dispositifs d’accompagnement au collège : dispositif de soutien et approfondissement en 6°, dispositif « devoirs faits »

**Deux nouveautés en cette rentrée 2023 : le dispositif « Devoirs faits » devient obligatoire pour tous les élèves de sixième ; la mise en place d’un dispositif de soutien/ approfondissement en 6°**

#### 5.1 – le dispositif « Devoirs faits ».

Nous vous rappelons qu’au collège le dispositif « devoirs faits » est un outil précieux pour envisager de façon cohérente l’articulation entre le travail dans la classe et celui qui est mené hors de la classe. Grâce à la mise en place d’une coordination de ce dispositif, une répartition plus harmonieuse et équilibrée de la charge de travail demandée aux élèves selon les jours de la semaine et selon les semaines peut être réalisée. Les élèves disposent d’une aide afin de réaliser les tâches demandées par l’enseignant<sup>6</sup>. Ces tâches sont articulées à celles qui sont demandées en classe et ne se substituent pas à elles. Le dispositif doit permettre un véritable suivi apprentissages de l’élève, grâce à la possibilité de développer un dialogue entre l’enseignant prescripteur des devoirs et les personnes accompagnatrices<sup>7</sup> dans leur réalisation. L’enjeu est bien d’articuler le « travail dans » et « hors la classe ». Sur ce sujet, chacun pourra se reporter aux deux tomes du *vade-mecum*<sup>8</sup> national dont une version académique a été réalisée en 2018-2019 et adressée à tous les collèges.

<https://www.ac-limoges.fr/devoirs-faits-121547>

A noter, le PAF propose une formation à candidature collective sur cette thématique :

45495 TRV- DEVOIRS FAITS ET TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

---

3 « Arts et société à l’époque antique et au haut Moyen Âge » ; « Formes et circulations artistiques (IXe-XVe siècle) » ; « Le sacre de l’artiste (XIVe- début XVIIe siècle) » ; « État, société et modes de vie (XIIIe-XVIIIe siècle) » ; « L’art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850) » ; « De la Belle Époque aux “années folles” : l’ère des avant-gardes (1870-1930) » ; « Les arts entre liberté et propagande (1910-1945) » ; « Les arts à l’ère de la consommation de masse (de 1945 à nos jours) ».

4 [https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170\\_annexe\\_985734.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf)

5 *Bulletin officiel* n° 30 du 26-7-2018, p. 30

6 Celles-ci peuvent être très variées, selon les cas, exercices de préparation, de pratique (mémorisation, fixation de notions), de poursuite (réinvestissement de ce qui a été vu en classe dans d’autres situation), de création ou réflexion à partir d’éléments déjà travaillés.

7 Il est souhaité, dans toute la mesure du possible, que cet accompagnement soit confié à des enseignants.

8 <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-un-temps-dedie-pour-accompagner-les-collegiens-dans-la-realisation-de-leurs-devoirs>

## 5.2 – le dispositif de soutien et approfondissement en 6°

**Une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français est instaurée pour tous les élèves de 6° dans le cadre des 26 heures d'enseignement.** Elle vise exclusivement à l'acquisition et à la consolidation des connaissances et des compétences de mathématiques et/ou de français.

De nombreuses ressources pour en favoriser la mise en œuvre sont présentes sur Eduscol, et tout particulièrement aux deux adresses suivantes :

<https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>

<https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>

Une ressource académique a été présentée en formation le 31 août dernier. Elle propose pour un éventail assez large de compétences des activités pédagogiques relevant de trois modalités : rituels / ateliers / projets. Elle est disponible à l'adresse suivante : [http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article201&var\\_mode=calcul](http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article201&var_mode=calcul)

Nous vous recommandons aussi une ressource très riche proposée par l'académie de Versailles :

<https://lettres.ac-versailles.fr/spip.php?article1895=&s=03#Ressources>

## 6 – Les évaluations standardisées : classes de sixième et classes de quatrième.

Une nouveauté cette année : **les élèves de quatrième passeront aussi des évaluations nationales**

Les passations sont organisées par chaque collège **du 11 au 29 septembre 2023. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations.**

En français, il sera de nouveau proposé d'évaluer la fluence de lecture, en sixième et en quatrième. La passation de ce test non numérique sera individuelle et pourra être réalisée par l'ensemble des membres de l'équipe éducative mais de manière préférentielle par un professeur de français. Afin que la passation de ce test et son exploitation par les professeurs soient facilitées, des documents ressources sont mis à leur disposition (texte à lire, notice de passation, document de restitution, fiche focus « travailler la fluence »). Cette passation individuelle sera menée dès les premiers jours de l'année scolaire.

Les tests de fluence donneront lieu à une saisie des résultats par les collèges via une application dédiée. Ceci permettra de disposer de références et d'indicateurs à tous les niveaux (départemental, académique et national) sur cette compétence spécifique.

Vous trouverez sur EDUSCOL les informations sur le contenu et les principes de ces évaluations :

<https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>

<https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>

A l'échelle de l'établissement, les évaluations permettront d'identifier les besoins dans les domaines « langage oral », « lecture et compréhension de l'écrit », « étude de la langue » et de leur faire bénéficier des dispositifs de soutien et d'approfondissement, mis en place dans le cadre de la nouvelle organisation de la classe de sixième, et des dispositifs d'accompagnement personnalisé en quatrième.

**Le site EDUSCOL propose aussi des fiches ressources, régulièrement mises à jour** (ex en sixième: [Acquérir la structure et le sens des mots](#), [Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe](#)...), qui proposent des activités susceptibles d'être menées dans le cadre des heures d'accompagnement et/ou en cours de français



### III. L'enseignement des lettres au lycée

#### 1 – Les nouveaux programmes de français pour le lycée.

Le programme de français est entièrement renouvelé pour les classes de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>re</sup> depuis la rentrée 2019. Le texte désormais en vigueur est accessible au lien suivant :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575\\_annexe1\\_1062928.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575_annexe1_1062928.pdf).

Ces nouveaux programmes de français prennent place dans les « enseignements communs » et sont organisés autour de quatre objets d'étude correspondant aux grands genres : la poésie, la littérature d'idées et la presse, le roman et le récit, le théâtre. En 1<sup>re</sup>, ces objets d'études sont travaillés plus particulièrement sur le fondement d'un programme d'œuvres et de parcours associés permettant de les situer dans leur contexte historique et générique.

Comme vous le savez, **le programme est désormais renouvelé par quart chaque année**. L'objet d'étude renouvelé cette année est **la poésie du XIXe siècle au XXIe siècle**.

Pour l'année **2023-2024**, le programme d'œuvres intégrales de la classe de 1<sup>ère</sup> est accessible au lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2216064N.htm>

On trouvera dans les tableaux ci-dessous la liste des œuvres et des parcours inscrits au programme de première pour l'année scolaire 2023-2024 et pour les **épreuves anticipées de la session 2024** du baccalauréat :

|   | Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle   | La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle<br>OE renouvelé  | Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle   | La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle   |
|---|--|--|---|--|
| Classe de première<br><b>voie générale</b>      | Abbé Prévost, <i>Manon Lescaut</i> / <u>parcours</u> : personnages en marge, plaisirs du romanesque.<br>Balzac, <i>La Peau de chagrin</i> / <u>parcours</u> : les romans de l'énergie : création et destruction.<br>Colette, <i>Sido suivi de Les Vrilles de la vigne</i> / <u>parcours</u> : la célébration du monde. | Rimbaud, <i>Cahier de Douai</i> : 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / <u>parcours</u> : émancipations créatrices.<br>Ponge, <i>La rage de l'expression</i> / <u>parcours</u> : dans l'atelier du poète.<br>Hélène Dorion, <i>Mes forêts</i> / <u>parcours</u> : la poésie, la nature, l'intime.  | Molière, <i>Le Malade imaginaire</i> / <u>parcours</u> : spectacle et comédie.<br>Marivaux, <i>Les Fausses Confidences</i> / <u>parcours</u> : théâtre et stratagème.<br>Jean-Luc Lagarce, <i>Juste la fin du monde</i> / <u>parcours</u> : crise personnelle, crise familiale. | Rabelais, <i>Gargantua</i> / <u>parcours</u> : rire et savoir.<br>La Bruyère, <i>Les Caractères</i> , livres V à X / <u>parcours</u> : la comédie sociale.<br>Olympe de Gouges, <i>Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne</i> (du « préambule » au « postambule ») / <u>parcours</u> : écrire et combattre pour l'égalité.  |
| Classe de première<br><b>voie technologique</b> | Abbé Prévost, <i>Manon Lescaut</i> / <u>parcours</u> : personnages en marge, plaisirs du romanesque.<br>Balzac, <i>Mémoires de deux jeunes mariées</i> / <u>parcours</u> : raison et sentiments.<br>Colette, <i>Sido suivi de Les Vrilles de la vigne</i> / <u>parcours</u> : la célébration du monde.                 | Rimbaud, <i>Cahier de Douai</i> : 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / <u>parcours</u> : émancipations créatrices.<br>Ponge, <i>La rage de l'expression</i> , de « Berges de la Loire » à « Le mimosa » inclus / <u>parcours</u> : dans l'atelier du poète.<br>Hélène Dorion, <i>Mes forêts</i> / <u>parcours</u> : la poésie, la nature, l'intime. | Molière, <i>Le Malade imaginaire</i> / <u>parcours</u> : spectacle et comédie.<br>Marivaux, <i>L'Île des esclaves</i> / <u>parcours</u> : maîtres et valets.<br>Jean-Luc Lagarce, <i>Juste la fin du monde</i> / <u>parcours</u> : crise personnelle, crise familiale.          | Rabelais, <i>Gargantua</i> , chapitres XI à XXIV / <u>parcours</u> : la bonne éducation.<br>La Bruyère, <i>Les Caractères</i> , livre XI « De l'Homme » / <u>parcours</u> : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.<br>Olympe de Gouges, <i>Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne</i> (du « préambule » au « postambule ») / <u>parcours</u> : écrire et combattre pour l'égalité. |



➤ **Ressources nationales et académiques que nous vous recommandons :**

Sur EDUSCOL sont publiées de très nombreuses ressources qui ont été considérablement enrichies. Elles portent notamment sur les exercices du baccalauréat (propositions d'exercices intermédiaires, de séances, enregistrements de productions orales d'élèves...), sur l'étude de la langue et sur les auteurs inscrits au programme (Balzac, Rimbaud, Ponge, Dorion...).

De nouvelles publications sont annoncées. <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

Ressources académiques : ces ressources (outils d'évaluation et documents de cadrage des nouvelles épreuves anticipées de français ; référentiel de compétences dans sa dernière version ; synthèse des documents de cadrage et de préconisations nationaux) sont réunies à l'adresse suivante : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article192>

D'autres ressources (présentation des programmes ; outils d'aide à la construction de séquence ; exemple de séance ; fiche de suivi...) sont rassemblées dans un article antérieur :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article188>

## 2 – La spécialité « Humanités, littérature et philosophie ».

La réécriture des programmes s'inscrit dans le cadre général de la réforme du lycée<sup>9</sup>, laquelle emporte la disparition des filières au profit d'enseignements de spécialité. Nous sommes concernés par la spécialité « Humanités, littérature et philosophie ». Le **programme de 1<sup>ère</sup>** est entré en application à la rentrée 2019. Il est consultable au lien suivant : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/00/2/spe578\\_annexe\\_1063002.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/00/2/spe578_annexe_1063002.pdf).

Dans la continuité de ce programme, celui de la classe de **Terminale** s'applique depuis la rentrée 2020 :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8\\_MENJ\\_25\\_7\\_2019/92/0/spe255\\_annexe\\_1158920.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/92/0/spe255_annexe_1158920.pdf).

Des ressources concernant sont publiées sur EDUSCOL à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g>

Il convient d'avoir bien présent à l'esprit que les entrées dans la perspective desquelles les objets d'étude sont à travailler ne constituent pas en elles-mêmes des objets d'étude. Ces entrées sont à envisager avec une certaine souplesse. Pour le dire autrement, rien n'oblige à ce que le semestre 2 soit organisé en deux séquences : l'une intitulée « Histoire et violence » puis l'autre intitulée « Les limites de l'humain ». Tout en respectant cette double perspective fixée par le programme, on comprend bien que d'autres progressions et d'autres intitulés de séquence mieux adaptés aux textes et œuvres choisis par l'enseignant sont envisageables pour travailler l'objet d'étude « L'humanité en question ». Dire cela, c'est également préciser que si un texte ou une œuvre dont l'étude est prévue avant l'épreuve écrite de mars permet de commencer à explorer la troisième entrée du programme (l'entrée « Education, transmission et émancipation » pour l'objet d'étude « La recherche de soi » et l'entrée « Création, continuités et ruptures » pour l'objet d'étude « L'humanité en question »), on ne s'interdit pas de le faire. En tout état de cause, ce qui importe est que les textes et œuvres choisis par le professeur en lien avec les deux objets d'étude soient travaillés d'une manière non instrumentalisée qui permet de les envisager dans leur singulière authenticité.

Nous vous rappelons l'adresse du site académique HLP : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/>.

En ce qui concerne l'épreuve écrite terminale, l'examen est repoussé en juin. De ce fait, il est vraisemblable qu'il n'y ait plus de programme limitatif mais à ce jour nous sommes encore dans l'attente du texte réglementaire qui l'officialise.

Pour ce qui est de l'épreuve orale dite du « Grand Oral », elle est définie par la [note de service n° 2020-036 du 11-2-2020](#).

---

<sup>9</sup> Vous trouverez l'ensemble des informations relatives à ce cadre général de réforme sur les pages dédiées du site *Eduscol* (<https://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>)

### 3 – Les langues et cultures de l’Antiquité au lycée.

Les programmes de LCA pour le lycée ont été entièrement réécrits et redistribués suivant l’inscription de ces enseignements dans le cadre optionnel (LCA : « langues et cultures de l’Antiquité ») et/ou de spécialité (LLCA : « Littérature, langues et cultures de l’Antiquité »). L’ensemble des textes officiels, pour les classes de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>re</sup> et Terminale sont accessibles aux liens suivants. (Vous y trouverez non seulement les objets d’étude et les indications de corpus mais aussi les modalités d’évaluation des acquis des élèves) :

- optionnel, classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/1/spe579\\_annexe1CORR\\_1063701.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/1/spe579_annexe1CORR_1063701.pdf)
- optionnel classe de 1<sup>re</sup> générale : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/85/5/spe579\\_annexe2\\_1062855.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/85/5/spe579_annexe2_1062855.pdf)
- optionnel, classe terminale de la voie générale<sup>10</sup> : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8\\_MENJ\\_25\\_7\\_2019/69/4/spe267\\_annexe\\_1158694.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/69/4/spe267_annexe_1158694.pdf)
- spécialité, 1<sup>re</sup> de la voie générale : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/14/8/spe582\\_annexe\\_1063148.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/14/8/spe582_annexe_1063148.pdf)
- spécialité, terminale de la voie générale<sup>11</sup> : [https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8\\_MENJ\\_25\\_7\\_2019/89/5/spe257\\_annexe\\_1158895.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/89/5/spe257_annexe_1158895.pdf)

Vous trouverez sur Eduscol des ressources d’accompagnement particulièrement riches sur les LCA au lycée : <https://eduscol.education.fr/cid144093/lca-bac-2021.html>

### 4 – Programme limitatif de la spécialité LLCA en terminale

Pas de changement pour l’année 2023-24 (cf [Note de service du 10-3-2022](#) )

Le programme comporte l’étude de deux œuvres intégrales–ou sections notables d’œuvres intégrales– relevant, pour la première, de l’Antiquité (littérature grecque ou latine) et, pour la seconde, des époques médiévale, moderne ou contemporaine (littératures française ou étrangère, œuvre théâtrale...). Les deux œuvres, liées par leur thématique, font l’objet d’une étude conjointe qui les confronte.

EN GREC : Homère, *Odyssée*, chants XIX et XXIII (dans Homère, *Odyssée*, chants XVI à XXIV, Classiques en poche, Paris, 2001) ; Jean Giono, *Naissance de l’Odyssée* (Grasset, Les Cahiers Rouges, Paris, 1938).

EN LATIN : Virgile, *Énéide*, chant VI (dans *Énéide*, tome II, livres V à VIII, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1978, collection des universités de France, série latine, volume n° 89). John Maxwell Coetzee, *L’Âge de fer*, traduit de l’anglais (Afrique du Sud) par Sophie Mayoux, Paris, Points, 2002.

### 5 – Épreuves anticipées de français du baccalauréat.

Définition des épreuves orale et écrite de l’EAF : **note de service du 23 juillet 2020** (remplaçant la note de service 2019-042 du 18 avril 2019) : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019312N.htm>

#### 5.1 - Épreuve écrite

Le sujet de l’épreuve écrite offre le choix entre deux types de travaux d’écriture liés aux objets d’étude du programme. Ce choix portera sur **un commentaire ou une dissertation en voie générale** et sur **un commentaire ou une contraction de texte suivie d’un essai en voie technologique**.

Pour ce qui concerne la **contraction de texte suivie d’un essai** de la voie technologique, elle porte sur un texte dont la longueur est passée de 1000 mots à **750 mots environ**.

---

<sup>10</sup> L’entrée en vigueur des programmes de Terminale est pour la rentrée 2020.

<sup>11</sup> idem

## 5.2 - Epreuve orale

Elle est déclinée en deux parties :

- *Une première partie* (12 mn) est consacrée à la lecture à « voix haute, juste, pertinente et expressive » d'un texte choisi par l'examineur au sein d'un descriptif. Cette lecture est suivie d'une « explication linéaire » d'un passage d'une vingtaine de lignes sélectionné par l'examineur. Le candidat doit ensuite répondre à une « question de grammaire » posée au moment du tirage du texte. Cette question vise « l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase » tirée du texte.
- *Une seconde partie* (8 mn) consiste dans une présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoire. Cette présentation est suivie d'un entretien avec l'examineur. Le candidat doit exposer les raisons qui l'ont conduit à choisir l'œuvre présentée. Sur la base de la connaissance de cette œuvre, ce sont les qualités de dialogue, de réflexion et de justification qui sont évaluées chez le candidat. Celui-ci peut disposer de son ouvrage pendant l'entretien.

**Modification à compter de la session 2024 :** le nombre minimal de textes à faire figurer sur le récapitulatif des œuvres et des textes étudiés en classe de première est passé à **16 pour la voie générale ; il reste à 12 pour la voie technologique.**

Compte tenu de cette modification, nous vous adressons les préconisations suivantes :

- Chaque objet d'étude doit comporter **pour le baccalauréat général au moins quatre textes susceptibles de donner lieu à une interrogation** (3 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 texte au minimum issu du parcours associé).
- Chaque objet d'étude doit comporter **pour le baccalauréat technologique au moins trois textes susceptibles de donner lieu à une interrogation** (2 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 texte au minimum issu du parcours associé).

**La question de grammaire** consiste en « l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase ». Elle peut porter sur les notions de grammaire étudiées en Seconde et en Première. Cette décision a pour conséquence **d'ouvrir le champ des interrogations à l'oral sur toute question de grammaire pertinente** qui peut sourdre du texte, plutôt que de le restreindre aux seules notions inscrites précédemment au programme de la classe de première.

Nous vous rappelons la présence sur le site académique de lettres de nombreuses ressources et documents de cadrage et d'accompagnement.

- Ceux qui concernent la mise en œuvre pédagogique de l'enseignement du français au lycée (synthèse des programmes ; référentiel académique de compétences ; document d'accompagnement pour construire des outils d'évaluation dans une approche par compétences ; exemple de séance fondée sur l'activité des élèves et la différenciation pédagogique ; outils d'aide à la construction de séquences et de progressions pédagogiques) sont rassemblés à l'adresse suivante : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article188>
- Ceux qui concernent les épreuves anticipées de français (outils académiques d'évaluation des épreuves écrites et orales ; modèles académiques de récapitulatif de lecture ; document de cadrage de l'oral...) sont rassemblés à l'adresse suivante : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article192>

## 6 – Les tests de positionnement de début de 2<sup>nde</sup>

L'objectif de ces tests de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments objectifs sur certaines compétences des élèves afin de mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés. Les passations seront organisées par chaque lycée du **11 au 29 septembre 2023**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations.

Les résultats individuels sont mis à disposition des équipes pédagogiques dans un délai très rapide à l'issue de la passation sous la forme d'un outil de positionnement selon 3 degrés de maîtrise. Un rendu par classe et par domaine selon les degrés de maîtrise. Chaque élève reçoit une fiche de restitution individuelle en français. Pour ce qui est des parents, ils sont tenus informés des résultats de leurs enfants.

La partie « Compréhension de texte » de l'évaluation de français fait l'objet d'un traitement spécifique. Ne se limitant pas à des positionnements en fonction d'une échelle de degrés de maîtrise, la restitution donne accès au détail des questions qui ont été posées, aux réponses que chaque élève y a apporté et aux réponses attendues.

Vous trouverez sur Eduscol les informations sur le contenu et les principes de ces tests (<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap> ), ainsi que des ressources pédagogiques sous forme de fiches (exemples: [Fiche B - La fluidité de la lecture](#) , [Fiche C - Enseigner explicitement la compréhension de l'écrit ou des écrits](#) , [Fiche D - Intégrer l'enseignement de la compréhension à l'étude des textes \(exemple pour la voie générale et technologique\)](#) )

7 – Enseignement et épreuves de culture générale et expression en STS (BTS toutes séries) : **une épreuve et des contenus modifiés à la rentrée 2024**

#### **A la rentrée 2023 :**

L'arrêté du 16 novembre 2006 définit les objectifs, les contenus et le référentiel des capacités de l'enseignement de culture générale et expression pour les brevets de technicien supérieur.

L'intitulé, la problématique et les indications bibliographiques de chacun des deux thèmes prévus pour la session 2024 sont précisés dans le Bulletin officiel n° 11 du 16 mars 2023, consultable à l'adresse suivante <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo11/ESRS2303798N.htm>

Les thèmes retenus pour l'année 2023-24 :

- Thème 1 : « **Invitation au voyage...** »
- Thème 2 : « **Paris, ville capitale?** » (Nouveau)

Une formation à public désigné se tiendra en distanciel le **mercredi 15 novembre de 14h à 17H**. Elle portera sur le **nouveau thème de l'année 2023-24, « Paris, ville capitale? »**.

#### **A la rentrée 2024 :**

L'arrêté du 13 juillet 2023 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de culture générale et expression, aux compétences travaillées et à la définition de l'épreuve de culture générale et expression du brevet de technicien supérieur sera en vigueur à la rentrée 2024, précise les nouvelles modalités de l'examen et reformule les compétences attendues.

Texte de l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047915248>

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais pour de plus amples informations.

A noter: au vu de l'actualité, une journée de stage à public désigné sera programmée en cours d'année.

**En ce qui concerne les étudiants de 1° année (R 2023) qui seront concernés par les nouvelles modalités d'évaluation en 2025, les compétences à travailler dès cette année sont les suivantes (supports et thématiques au choix du professeur) :**

**ORAL:** S'exprimer à l'oral en interaction en s'adaptant au contexte, s'exprimer à l'oral en continu en s'adaptant au contexte

**ECRIT :** Argumenter à l'écrit, recourir efficacement aux écrits de travail

**LECTURE** Comprendre et interpréter un texte, Tisser des liens entre des textes

**MAITRISE DE LA LANGUE :** Développer une réflexion sur la langue pour améliorer et réviser ses productions écrites et orales

*Les compétences à travailler s'inscrivent dans la logique des cursus antérieurs des étudiants*

### III. Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

#### 1 – Place des projets artistiques et culturels dans l'enseignement des lettres

On ne dira jamais assez combien l'enseignement des lettres gagne à engager les élèves dans des projets artistiques et culturels. L'enseignement s'y incarne, y revêt un surcroît de sens. Le plaisir de fréquenter les œuvres d'art et de partager ce goût avec autrui s'en trouve accru.

Cela est évident au collège. Cela reste essentiel au lycée, y compris durant l'année de 1<sup>ère</sup>. On notera à ce propos que la réduction du nombre de textes à présenter pour l'examen dégage un volume horaire important qui se prêterait avantageusement à la mise en œuvre d'activités et de projets qui favoriseraient l'implication, le plaisir et l'épanouissement de l'élève, ce qui bénéficierait à ses apprentissages. Quant à la deuxième partie de l'épreuve orale, elle sera d'autant mieux réussie que le candidat pourra puiser dans un parcours d'éducation artistique et culturel nourri d'expériences personnelles marquantes.

De très nombreux dispositifs d'éducation artistique et culturelle sont proposés dans l'académie de Limoges. Par souci de lisibilité, ils ont été regroupés par domaine culturel et artistique dans un répertoire qui est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.ac-limoges.fr/adage-inscription-et-candidature-a-un-dispositif-123320>

**Nous vous rappelons que les inscriptions à ces dispositifs s'effectuent désormais en déposant un projet dans ADAGE** (les modalités d'inscription sont détaillées au début du répertoire). Pour pouvoir le faire, il vous faut avoir un statut de rédacteur de projet. La demande est à faire auprès de votre chef d'établissement.

#### 2 – Promotion du plaisir de lire.

Le livre et la lecture sont au cœur de nos enseignements. Les dispositifs qui promeuvent le plaisir de lire sont très nombreux. Certains d'entre eux sont nationaux :

- [L'instauration de temps banalisés de lecture personnelle durant le temps scolaire](#), dits « **quarts d'heure de lecture** », dont le développement en établissement est fortement souhaité ;
- la participation au concours de lecture à voix haute de la Grande Librairie « [Si on lisait à voix haute ?](#) », dont la campagne d'inscription, ouverte jusqu'à fin novembre, devrait bientôt débiter ;
- la participation à la 7<sup>ème</sup> édition des « **Nuits de la lecture** » (du 19 au 22 janvier 2023), les établissements qui organiseront une intervention dans ce cadre étant invités à l'inscrire à l'agenda officiel national sur le site [www.nuitdelalecture.culture.gouv.fr](http://www.nuitdelalecture.culture.gouv.fr) .

A cela s'ajoutent plusieurs dispositifs portés par notre académie ou par la région académique :

- le **prix Passerelle(s)** pour les CM2/6<sup>ème</sup> ou pour les 3<sup>ème</sup>/2<sup>de</sup> (inscription dans Adage jusqu'au 6 octobre)
- le **prix des Imaginaires**, pour les collégiens et lycéens de la Creuse (inscription dans Adage jusqu'au 15 octobre)
- le **prix Manga'titude** (inscription dans Adage jusqu'au 17 novembre)
- le **prix Funambulles** (inscription dans Adage jusqu'au 15 novembre)
- le **concours « Remplis ta bulle ! »** dont l'édition 2023-2024 sera lancée en novembre
- le **prix Hafed Benotman** des collégiens et les ateliers lycéens portés par **les Nuits noires d'Aubusson** (inscription dans Adage jusqu'au 30 septembre)
- le **prix lycéen De livre en livre** porté à l'échelle de la région académique par ALCA et les trois rectorats
- le **prix Renaudot des lycéens** (inscription désormais close)
- le **prix Sony Labou Tansi**, (inscription désormais close)

### 3 – Focus sur certains dispositifs

Parmi les très nombreux dispositifs artistiques et culturels proposés à la communauté enseignante, nous nous permettons de vous en signaler trois pour lesquels il est encore temps de s'inscrire via ADAGE.

#### 3.1 – Jouer l'archive : octobre-novembre 1940

Ce dispositif repose sur l'exploitation pédagogique du spectacle « Jouer l'archive, octobre-décembre 1940 » de la compagnie Théâtre Variable n°2. La genèse de ce spectacle est la suivante. En 2019, le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - Paris s'est associé à l'historien Marc Olivier Baruch pour accompagner ses élèves dans un projet de recherche, portant à la fois sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et sur l'usage de l'archive en création. Deux années de rencontres et de conférences, de master-class, d'études de documents ont donné naissance au projet « **Jouer l'archive, octobre-décembre 1940** » où s'incarment les minutes d'une réunion de décembre 1940, à Vichy, sur l'application du « statut des juifs » en France.

Le potentiel pédagogique de cette proposition artistique est extrêmement riche : outre le fait qu'elle permet d'aborder une période historique déterminante, elle peut être l'occasion de sensibiliser les élèves au travail sur archives, de les rendre attentifs aux codes de l'oral propres à la sphère politique, d'en jouer et de travailler la prise de parole en public.

Le dispositif est proposé sous trois formes laissées au choix des enseignants :

- a) donné en établissement scolaire, il comporte une performance théâtrale immersive, un temps d'échanges historique et artistique, et un temps d'atelier d'expression orale (durée : 3 heures) ;
- b) donné en structure culturelle, il comporte une visite de la structure, une performance théâtrale immersive et un temps d'échanges historique et artistique (durée : 3 heures) ;
- c) donné particulièrement dans le Centre de la Mémoire d'Oradour (CMO), il comporte une performance théâtrale immersive, un temps d'échanges historique et artistique, un atelier de travail sur archives permettant de retracer le parcours d'une famille juive et les visites des collections du centre ainsi que du village martyr (durée : 6 heures).

Pour accompagner les professeurs intéressés, un stage a été inscrit dans le PAF 2023-2024. Il leur apportera des éléments théoriques, leur fera vivre des ateliers et leur donnera des conseils pour les proposer à leur tour à leurs élèves.

#### 3.2 – George Sand, une femme sujette (inscription dans ADAGE avant le 29 septembre)

A l'occasion des 150 ans de la mort de George Sand en 2026, la Cité internationale de la tapisserie va faire réaliser une tapisserie de 50m<sup>2</sup> (23 m de long sur 2,2 m de haut) dont la maquette a été confiée à l'artiste Françoise Pérovitch et dont la réalisation va s'étaler sur deux années. Durant cette période, la Cité internationale de la tapisserie souhaite entretenir des liens privilégiés avec plusieurs classes que leurs professeurs engageront dans un projet pluridisciplinaire de leur cru inspiré par la figure de George Sand et par ce que F. Pérovitch a imaginé pour l'évoquer : une œuvre dans laquelle littérature, musique, arts visuels, marionnettes mais aussi la CSTI se trouvent convoqués ; une œuvre où il est aussi question des idéaux du féminisme et de l'égalité homme-femme

Pour 2023-2024, ce sont 4 à 8 classes du second degré qui pourront être retenues et qui bénéficieront d'une journée à Aubusson, en février ou mars 2024. Deux formules sont laissées au choix de leurs enseignants :

- **Formule A** : a) visite commentée de la Cité consacrée aux liens entre tapisserie et littérature ; b) rencontre avec les professionnels impliqués dans la réalisation de la tapisserie George Sand (cartonnière, teinturière, lissiers) ; c) atelier marionnettes animée par des comédiens ; d) Visite autour de la thématique de George Sand et de son rapport à la nature avec le CPIE / PNR.
- **Formule B** : en plus des composantes de la formule A, cette formule inclut un spectacle de marionnettes donnée par la compagnie chargée de l'animation de l'atelier : *Quand le cirque est venu*. Ce spectacle parle avec malice et poésie de dictature et de liberté d'expression. Sa musique est jouée en direct par un beatboxer.

#### 3.3 – A vous de jouer ! Mettre en place une troupe de théâtre en collège ou en lycée (inscription dans ADAGE avant le 13 octobre)

Le programme « **À vous de jouer !** » a pour objectif de favoriser la rencontre sensible avec les arts du spectacle et de développer la pratique théâtrale au sein des établissements scolaires grâce à la création de troupes où jeunes et adultes d'une même communauté scolaire sont réunis par le plaisir du jeu.

Se réunissant avec régularité sur le temps périscolaire et éventuellement extrascolaire dans un cadre plus souple que celui d'un enseignement ou d'un atelier, une troupe de théâtre constitue un cadre privilégié d'engagement, de collaboration intergénérationnelle et d'épanouissement personnel et collectif.